

# Le quartier du Mirail, à Toulouse, désormais totalement livré à la voyoucratie...

écrit par Jolly rodgers | 27 juin 2019



Le centre commercial de L'Hippodrome dans le quartier du Mirail à Toulouse a déjà connu une casse « économique » avec la fermeture de plusieurs magasins.

**Mais, depuis janvier dernier, les enseignes « survivantes » vivent dans un climat d'insécurité : dégradations et menaces.**

Par Laurent Dubois Publié le 25/06/2019 à 08:08

Après les rideaux tirés, l'espace commercial de L'Hippodrome subit une vague de vitrines brisées.

La « casse » frappe quasiment toutes les enseignes.

Des vitrines brisées

Un nouveau commerce s'est installé il y a 2 mois.

A peine ouvert, sa façade a été vandalisée.

Le plus étonnant est le caractère systématique de la casse.

Mais, surtout, l'absence de remise en état.

Un des commerçants fournit une explication.

*« Mon assurance m'a demandé d'attendre avant de remplacer la vitrine puisque de toute manière cela va continuer ».*

Le professionnel estime qu'il s'agit « de représailles suite au changement de la société en charge de la sécurité ».

Vitrine brisée – Centre commercial L'hippodrome

Un autre commerçant avance la même version des faits.

**Une vengeance suite au recrutement d'une nouvelle « boîte » de vigiles.**

**L'ex prestataire n'aurait pas été reconduit en raison de problèmes avec le respect du code du Travail et une qualité de service jugée insuffisante.**

## **Des soupçons d'extorsion en bande organisée**

Si l'hypothèse de « représailles », avancée par plusieurs commerçants, se confirme les faits sont graves.

Il ne s'agit pas simplement de dégradations volontaires mais d'une tentative d'extorsion.

Réprimée par l'article 312-1 du Code pénal, elle est « aggravée » lorsqu'elle est commise en bande organisée.

La peine prévue est de 20 ans de réclusion criminelle et de 150 000 euros d'amende.

Selon nos informations, des plaintes ont été déposées.

**< A moins d'un flagrant délit, les enquêteurs ont peu de chance d'aboutir.**

**L'omerta est forte dans le quartier « sensible » où est implantée la zone commerciale.**

Contacté par France 3 Occitanie, l'ancien gestionnaire de la sécurité récuse les accusations formulées par des commerçants. « Je n'ai plus le contrat depuis janvier 2019.

Je n'étais absolument pas au courant des dégradations et sincèrement je n'imagine pas que ce sont mes ex-salariés qui peuvent faire ça ».

L'ancien prestataire reconnaît que le site est difficile.

*Nous avons commencé à assurer la sécurité pendant la construction de l'espace commercial et c'était compliqué. On a eu des menaces. Les couteaux sortaient souvent et on a continué à assurer la sécurité de la galerie commerciale. Là encore c'était compliqué. Il y avait des vols, beaucoup de vols »* précise le patron de la société AKD.

Mais le professionnel de la sécurité, originaire du Tchad, a trouvé une solution pour calmer les choses.

**« J'ai recruté des jeunes des Pradettes et du Mirail. J'ai fait travailler des Noirs et des Arabes et il n'y avait pas de casse quand je gérais le site ».**

**Visiblement, cette époque appartient au passé.**

.

Le responsable d'une autre entreprise de sécurité confirme une dégradation du climat.

**« Je suis au courant des problèmes à l'Hippodrome, personnellement, si on nous proposait le contrat, je le refuserais. C'est trop compliqué de travailler là-bas. D'après ce que je sais le nouveau prestataire a du mal à trouver des vigiles pour aller bosser là-bas »** affirme ce professionnel installé à Toulouse.

`;

Contactée par France 3 Occitanie, la société de sécurité Torann qui gère actuellement le site ne souhaite pas s'exprimer.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/lent-declin-centre-commercial-toulouse-degradations-accusations-extorsion-bande-organisee-1689730.html>